

Modalités d'évaluation du projet

Les critères suivants sont pris en compte pour l'évaluation de votre projet.

Chaque item sera évalué selon l'échelle suivante :

Très insuffisant	Non satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
0	2	5	10

Evaluation de l'écrit

- i) Capacité à construire un rapport clair, lisible, selon un plan cohérent et respectant la forme demandée
- ii) Capacité à présenter et analyser la problématique dans son contexte
- iii) Capacité à présenter le travail réalisé et à argumenter :
 - a) sur la méthodologie ou la démarche utilisée
 - b) sur les étapes de la conduite du projet
 - c) sur les difficultés rencontrées et les moyens utilisés pour les surmonter
 - d) sur les résultats obtenus, leur validité
- iv) Capacité à évaluer les impacts et les prolongements souhaitables: plan d'action précis et réaliste

Evaluation à l'oral

- i) Capacité à présenter le travail réalisé :
 - a) raisonnement structuré
 - *mise en valeur des idées essentielles
 - *respect du temps
- ii) Capacité à rendre compte du travail réalisé avec les moyens d'expression et communication :
 - b) choix des moyens adaptés au message
 - c) qualité des moyens
 - d) maîtrise de l'utilisation des moyens
- iii) Capacité à argumenter et à débattre avec le jury :
 - a) compréhension des questions
 - b) pertinence des réponses
 - c) maîtrise des connaissances spécifiques concernées par le thème
- iv) Crédibilité du projet
- v) Originalité du projet

Evaluation de l'implication individuelle